

FOCUS SUR LE STAGE PRATIQUE

LE DEUXIÈME CONSEIL DE
PROMOTION S'EST FAIT EN
VISIOCONFÉRENCE VIA
L'APPLICATION *GOTOMEETING*.
CETTE APPLICATION DONT
L'INSTABILITÉ A DÉJÀ ÉTÉ
DÉNONCÉE, A ENCORE UNE FOIS
PROVOQUÉ DES CONDITIONS
D'AUDITION PARTICULIÈREMENT
DÉGRADÉES.

INFORMATIQUE ET CONNEXION

Seule la CFTC-CFDT a fait remarquer
qu'il y a des connexions impossibles à
effectuer via la VPN.

Cette demande a été prise en compte par
la Direction qui va essayer de corriger ces
problèmes.

LES UNITÉS DE COMPÉTENCES (UC)

Pour rappel, les UC sont faites pour
vérifier l'assimilation des connaissances
afin de placer les stagiaires dans les
meilleures conditions en rejoignant les
postes d'affectation.

UC DU SOCLE

4 stagiaires n'ont validé aucune UC, tandis
que 36 stagiaires n'en ont acquis qu'une
seule. Les autres ont validé leurs 2 UC
(Comptabilité et Fondamentaux DGFIP).

UC DES BLOCS FONCTIONNELS

La correction n'est pas encore terminée
car la commission d'harmonisation des
notes se tiendrait le 09 mars pour une
notification des résultats le 11 mars. L'oral,
sous Blackboard, se tiendra du 15 au 19
mars.



**Le rattrapage concerne
UNIQUEMENT ceux qui n'auront
pas acquis 4 UC sur 6.**

FORMATION PROBATOIRE

Pour rappel, le temps de travail est de
35h par semaine sans pointage ni heures
supplémentaires. En conséquence il
ne sera pas permis de prétendre à une
journée de récupération d'horaires
variables.

Une note sur la formation probatoire est
toujours en cours de rédaction et sera
envoyée à tous les chefs de service.

Il a été stipulé qu'un complément de
formation sera possible pendant le stage
probatoire.

NOUVEAUTÉ PAR RAPPORT AUX PROMOTIONS PRÉCÉDENTES

Un enseignant référent sera attribué
à chaque stagiaire pendant la période
probatoire. Cet enseignant sera en
relation avec le chef de service.

Le chef de poste nous réservera un
accueil de qualité et s'assurera que l'on
bénéficie d'un tutorat.

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL DE
PROMOTION DES
CONTRÔLEURS
STAGIAIRES,
2 MARS 2021.



Deux rapports seront effectués par le chef de service pendant la formation : un rapport intermédiaire établi entre le 7 et 17 juin, et un définitif du 23 août à début septembre. Ce dernier concerne la titularisation.

Le but de cette formation est d'apprécier le savoir-être et vérifier que le stagiaire est en phase avec l'attente professionnelle :

- Obligation et sens du service public
- Respect des consignes
- Implication professionnelle
- Comportement au sein du collectif de travail
- Connaissance «théorique de la formation pratique» mais surtout des gestes métiers
- Sens de l'organisation et soins dans la conduite de la mission donnée



Il n'y a pas de dérogation pour l'affectation lors de la formation probatoire !

Mais il y a eu quelques acceptations marginales dues à une nécessité absolue.

Sur les 46 demandes posées, il y a eu 30 rejetées et seulement 8 acceptées. Les 8 autres demandes étaient en cours de traitement le jour du Conseil de Promotion. Les 8 demandes en attente se décomposent ainsi : 6 sur Lyon, 1 sur Clermont-Ferrand et 1 sur Noisy-le-Grand.

Les difficultés que pose la période de congés, pour les chargés de famille ou les bénéficiaires de congés dits bonifiés, pourront être développées lors du prochain Conseil de Promotion.

La date de ce 3ème Conseil de Promotion n'a pas encore été communiquée mais se déroulera durant la formation probatoire.

ADMINISTRATIF

Le rendu des **badges (cantines, accès, etc...)** se fera par échange de courriers.

Pour les **logements et la restitution des clés**, pas de position prise actuellement mais une information sera diffusée ultérieurement.

RAPPEL

Opérations	Dates
Épreuve de rattrapage	29 mars 2021
Fin de scolarité en établissement	02 avril 2021
Autorisation d'absence pour rejoindre l'affectation	06 au 09 avril 2021
Début de la formation pratique probatoire	12 avril 2021
Commission d'évaluation des compétences	1 ^{ère} quinzaine de septembre 2021

VOS ÉLUS CFDT-CFTC AU CONSEIL DE PROMOTION 2020/2021

Christophe THOURET

Vincent DIMINIARD